

Une nouvelle restauration scolaire





4

INFOS MUNICIPALES

Travaux
Principales décisions
municipales

...

11

ENFANCE

Rentrée des classes
Ateliers - Jardinage
Accueil de loisirs

...

10 DOSSIER : le budget 2021



17

INTERCOMMUNALITÉ

Les sentiers de
randonnée
Aide à la personne

18

CIVISME & SÉCURITÉ

Les rappels de l'été

...



21

ACTION SOCIALE
& SOLIDARITÉ

CCAS
Secours catholique
Plan canicule



23

VIE ASSOCIATIVE

Taekwondo
Les Ours Judo Club
Arezzo
Club Ambiance
Ouvrages & détente

26

EN BREF

Vie économique



A l'heure où j'écris ces quelques mots, je formule le vœu que nous puissions tous nous retrouver, rapidement, pour reconstruire cette vie sociétale temporairement perdue. Et ce, d'autant plus, que nous n'avons pas pu, ni faire notre cérémonie de vœux, ni accueillir nos nouveaux administrés comme il se doit.

Nous aurions pu évoquer les caractéristiques si agréables de notre commune « ruraine » Car oui, ici, les coqs chantent encore, les cloches sonnent toujours, les sangliers et les chevreuils rendent parfois visite à nos jardins. Le coucou nous réveille au printemps et la chouette hulule pour adoucir nos nuits d'insomnies.

Nous aurions pu aussi évoquer l'ancien nom de Saint-Sauveur, « Orzalis », mis à l'honneur par notre historien local M. Serge Léandris, et bien d'autres sujets que nous gardons tous en mémoire.

A nulle autre pareille, notre commune, aux portes de la grande métropole Toulousaine, bénéficie d'un cadre privilégié.

Inscrire notre commune dans la modernité de l'air du temps et préserver cette richesse patrimoniale et environnementale, structurer sans dénaturer et accueillir tout en préservant notre cadre de vie, tel est le défi quotidien de vos élus.

Notre école vient d'ouvrir sa nouvelle restauration scolaire pour le plus grand plaisir de nos enfants et de nos agents. La cuisine a été équipée de matériels de dernière génération diminuant significativement la pénibilité au travail. Les futures classes sont en cours de construction. C'est un chantier qui se déroule parfaitement et sans accroc. On ne peut malheureusement pas en dire autant de notre complexe sportif, comme vous avez pu le lire dans une précédente brève d'information.

D'autre part, le lotissement communal va enfin voir le jour. Ce projet mis en cause par un collectif de riverains a finalement fait l'objet d'un jugement en faveur de la commune par le juge administratif.

N'oublions pas que les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin prochain. Toutes les précautions sanitaires seront prises pour assurer un déroulement serein du scrutin.

Voter est un devoir citoyen. Nous espérons une forte participation de tous.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances, à la fois prudentes et festives.

Édité par la mairie de Saint-Sauveur - Allée d'Orzalis - 31790 Saint-Sauveur

www.ville-saint-sauveur.fr

05 34 27 31 68 - accueil@ville-saint-sauveur.fr

Direction de la publication : Philippe PETIT - Responsable de la publication : Marina Daillut

Rédaction : Karine Trilla

Création - réalisation : Paula Marques - Studio Urbain - www.studio-urbain.fr

© photos : freepik

Impression : Evoluprint à Bruguères

Extension du réseau d'assainissement collectif

Conformément à la volonté de l'équipe municipale d'étendre le réseau d'assainissement collectif dans le cœur du village et à la demande réitérée des riverains, des travaux d'envergure ont été récemment réalisés dans le quartier de la Fiou par le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne.

En amont des travaux et à l'initiative de la municipalité, une réunion publique à l'attention de l'ensemble des riverains s'est tenue en mairie en présence des responsables du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne (Réseau 31) et de l'entreprise TP d'OC, pour confirmer les modalités d'organisation du chantier, les coûts et les participations individuelles. Ces éléments ayant été donnés préalablement lors d'une information individuelle aux intéressés, cette réunion a permis à chacun de s'exprimer, les points d'interrogation ont été éclaircis et les inquiétudes dissipées.

Les travaux ont débuté le 1^{er} mars et duré un mois. Ils se sont terminés avec quatre semaines d'avance sur le calendrier. Ces travaux d'un montant total de 130 000 € ont bénéficié d'une subvention conséquente du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

La remise en état de la chaussée a clôturé ces travaux.

Travaux de réhabilitation du Château d'Eau



Le Syndicat des VALLEES DU GIROU, HERS, SAVE ET COTEAUX DE CADOURS a entrepris par l'intermédiaire de Réseau 31, de procéder à la réhabilitation de notre réservoir.

Ces travaux ont consisté à la remise en état du château d'eau, notamment la réfection de l'étanchéité de la cuve (extérieur-intérieur), la réfection de l'étanchéité de la toiture avec pose de descentes des eaux pluviales, le changement des menuiseries existantes, la vérification et la remise en état des armoires électriques et des vannes, et enfin la peinture du château d'eau. Les antennes téléphoniques existantes ont été remontées à l'identique. Pour finir et afin de parfaire la sécurité de l'édifice, le site a été entièrement clôturé avec portail et portillon.

Ces travaux ont nécessité des moyens importants, en particulier en ce qui concerne la mise en place de l'échafaudage. Pendant les travaux, l'usine de St Caprais a alimenté directement le secteur desservi par le réservoir afin de ne pas pénaliser les abonnés. Le Syndicat de l'Eau remercie les riverains pour leur patience et leur compréhension.

Chantier de l'école publique

La première tranche des travaux d'agrandissement de l'école publique est terminée. Au retour des vacances d'hiver, les enfants de l'école Charles Mouly ont eu la joie de découvrir leur nouvelle salle de restauration, beaucoup plus spacieuse et ergonomique. Le personnel de cuisine s'est vu doté d'équipements plus performants, permettant ainsi de maintenir la préparation des repas sur place malgré la hausse des effectifs scolaires à venir. La municipalité est très attachée à la qualité des repas servis aux enfants, et à ce titre souhaite que tous les plats soient préparés sur place chaque jour. Pari tenu !

Suivent maintenant les salles de classe, dont la construction est en cours et qui devraient être livrées en décembre 2021.

La nouvelle restauration



Les futures salles de classe



Armistices

Des commémorations sans public

Conformément aux directives de l'État, c'est dans la plus stricte intimité que se sont déroulées les cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai, en présence de Monsieur le Maire, ses adjoints et le garde-champêtre. Malgré le contexte sanitaire, la municipalité a tenu à honorer le devoir de mémoire de tous les combattants qui ont œuvré pour la liberté de notre pays, en déposant une gerbe au pied du monument aux morts.



Zoom sur la page Urbanisme du site internet

Vous envisagez de faire des travaux ?

Vous souhaitez connaître la réglementation en matière d'urbanisme applicable à une parcelle ?

N'hésitez pas à consulter la rubrique « Urbanisme » sur www.ville-saint-sauveur.fr

Vous y trouverez :

- **Le règlement du Plan Local d'Urbanisme** consultable via le Géoportail, site référence de l'état. Il suffit de repérer sur le plan la parcelle qui vous intéresse, la sélectionner et le règlement associé à cette parcelle vous est proposé.
- **Les formulaires de raccordement et branchement aux réseaux** : demande de pose de compteur d'eau, branchement électrique, raccordement postal...
- **Les autorisations d'urbanisme** : cette rubrique vous permet d'accéder au portail du Service Public qui vous guidera vers le bon formulaire selon le type de travaux que vous souhaitez réaliser.

Enfin, vous trouverez également dans cette rubrique des informations sur les prescriptions des Architectes des Bâtiments de France, les risques de sécheresse, d'inondations et de mouvements de terrain, ainsi que divers conseils sur l'habitat et l'énergie.

Principales décisions municipales

CONSEIL MUNICIPAL



28 janvier 2021

➔ FINANCES

- Budget principal : reprise anticipée du résultat de l'exercice 2020.
- Participation au CCAS pour l'année 2021 à hauteur de 15 000 €.
- Participation à l'école privée pour 2021 à raison de 765,57 € par enfant.
- Vote du budget primitif 2021.
- Vote du budget annexe 2021 du lotissement communal.
- Rénovation de l'éclairage public pour un coût total de 13 637 € : participation financière de la commune auprès du SDEHG pour un montant maximum de 2 761 €.
- Refus d'une garantie d'emprunt demandée par Toulouse Métropole Habitat concernant l'acquisition de logements locatifs.
- Approbation du règlement intérieur du Complexe Sportif.

➔ URBANISME

- Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme : mise à disposition du projet au public du 1^{er} mars au 1^{er} avril 2021.

23 mars 2021

➔ FINANCES

- Budget principal : vote du Compte Administratif 2020 et approbation du Compte de Gestion pour le Budget principal et le budget annexe du lotissement communal.
- Décision d'affectation du résultat de l'exercice 2020 : report de 200 000 € en section de fonctionnement et transfert de 561 533.10 € en section d'investissement.
- Vote des taux de fiscalité pour 2021 : pas d'augmentation des taux fiscaux pour 2021. Dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation, la commune ne vote plus le taux de cette dernière. En revanche, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties intègre désormais celui du département. Cela sera sans conséquence pour les contribuables.
Taux 2021 :
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 29,68 %.
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 59,93 %.

Enquête sur la communication et la participation citoyenne

Vos élus mènent actuellement une réflexion sur les moyens de communication utilisés par la commune en vue d'en améliorer la qualité. La participation citoyenne fait également partie de cette étude réalisée dans l'optique de faire évoluer les modalités d'échange avec la population.

Pour mener à bien cette large réflexion, une enquête a été mise en place et disponible sur la page d'accueil de notre site internet : www.ville-saint-sauveur.fr

Pour y accéder plus rapidement, scannez le QR code.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir y accorder quelques minutes, votre avis nous est précieux.

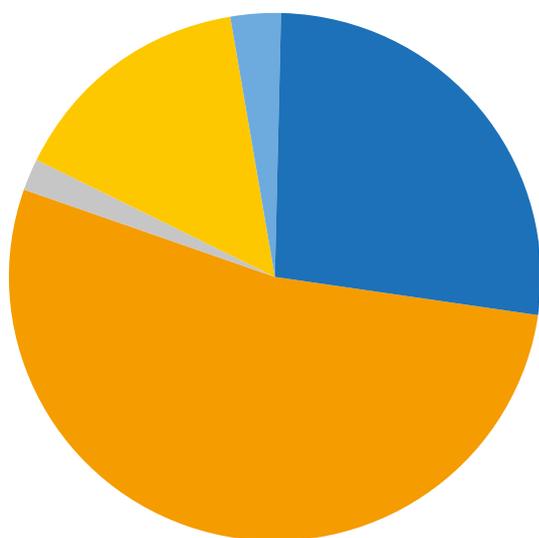




Le budget 2021

Le budget 2021 se dessine sous les meilleurs auspices. Il a été approuvé par le Conseil Municipal le 28 janvier 2021. A l'instar des années précédentes, prudence et rigueur sont de mise. Le budget 2020 a permis de dégager un excédent nous permettant de continuer à réaliser sereinement nos investissements.

DÉPENSES FONCTIONNEMENT 1 718 917 €

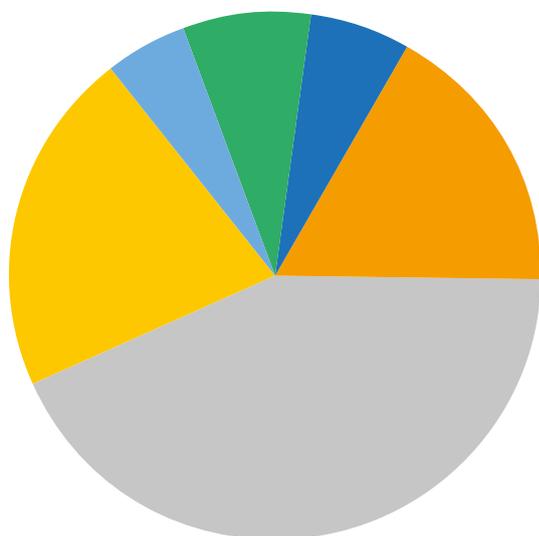


- Charges à caractère général (27%)
- Charges de personnel et frais assimilés (53%)
- Contribution au FPIC* (2%)
- Autres charges de gestion courante** (15%)
- Interêt de la dette (3%)

* FPIC : Fonds de Péréquation des ressources Intercommunale et Communale pour lequel la commune est contributrice

** Subventions versées, cotisations et participations auprès des organismes de regroupement

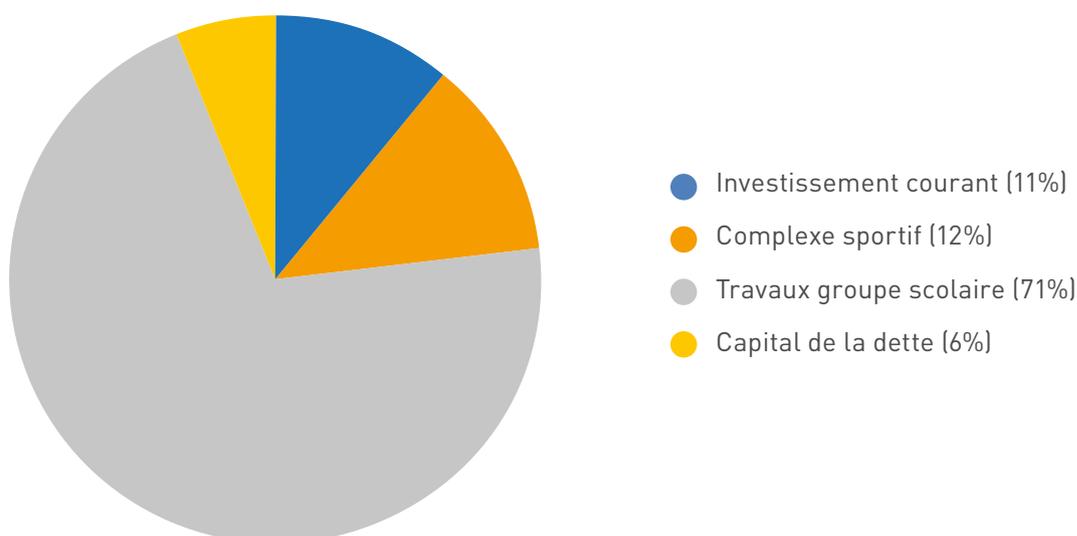
RECETTES FONCTIONNEMENT 2 527 534 €



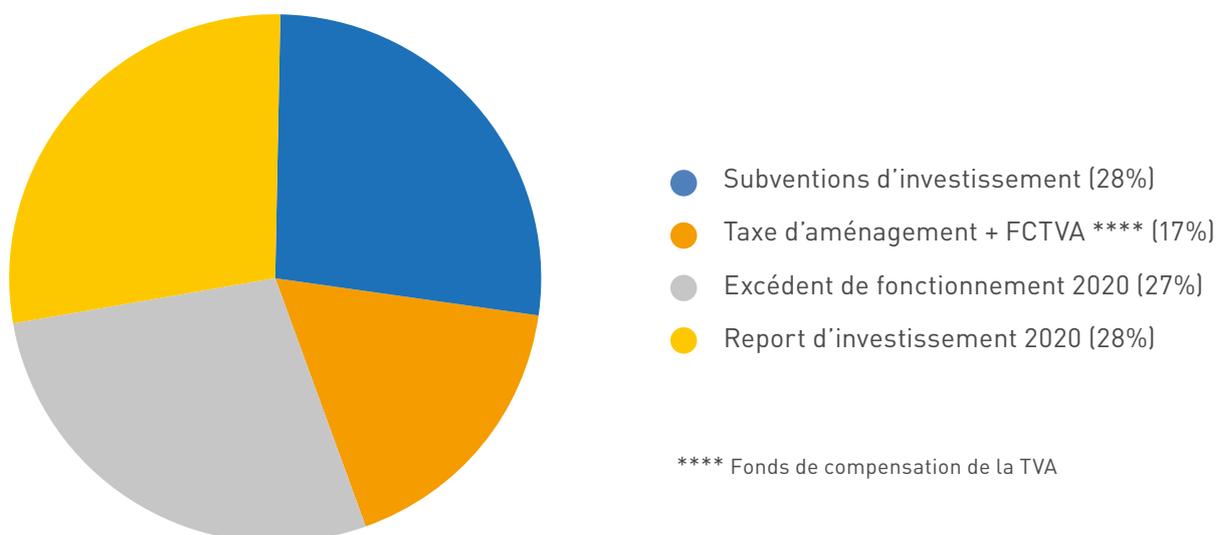
- Produits des services (5%)
- Impôts et taxes ménages (21%)
- Autres impôts et taxes (43%)
- Dotations, subventions et participations (17%)
- Produits exceptionnels *** (6%)
- Report de la section de fonctionnement 2020 (8%)

*** Indemnités d'assurances

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2 537 613 €



RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2 128 520 €



**** Fonds de compensation de la TVA

La réforme de la taxe d'habitation

Si les contribuables sont soulagés par la réforme de la taxe d'habitation permettant d'agir positivement sur le pouvoir d'achat, il n'en est pas de même pour les collectivités locales et notamment les communes qui perdent une grande partie de leur autonomie fiscale. Si les produits constatés jusqu'à présent sont aujourd'hui compensés par la récupération des produits de la taxe foncière des départements, il convient de rester vigilant pour l'avenir.

Pas d'augmentation d'impôts à Saint-Sauveur !

Dans ce contexte, le Conseil Municipal poursuit le gel des taux de fiscalité sur la commune. Une bonne gestion budgétaire permet en effet d'éviter une augmentation de charges pour les contribuables, complétant ainsi les dispositions nationales d'augmentation du pouvoir d'achat.

Des dotations toujours en baisse

Nous constatons cette année encore 15 000 € de baisse sur les dotations annuelles de fonctionnement attribuées par l'Etat. Cette dotation d'un montant de 275 000 € en 2011, représente aujourd'hui la somme de 55 000 € sur le budget municipal, soit une baisse de 80% en 10 ans. Compte tenu des dépenses engagées au niveau national pour faire face à la pandémie que nous connaissons, nous nous posons la question de l'impact sur ces dotations dès l'année prochaine. Rappelons que les collectivités territoriales avaient déjà été contraintes de participer entre 2015 et 2017 au « redressement des Finances Publiques » à hauteur de 11 milliards d'euros.

Les investissements

L'investissement majeur de l'année 2021 est incontestablement l'agrandissement de l'école publique qui s'achèvera en début d'année 2022. Pour cette année, l'enveloppe représente 1 800 000 €. En revanche, ce projet bénéficie de nombreux partenaires financeurs tels que le Conseil Départemental, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Etat et l'Europe.

Par ailleurs, la commune a également fait appel à la participation financière des aménageurs du projet RD4/RD20 par la signature d'un Projet Urbain Partenarial (PUP). Ainsi, sur une enveloppe de 830 000 € à la charge de l'aménageur, et destinée à financer l'impact de ce nouveau lotissement sur les équipements publics, 200 000 € sont

consacrés à l'agrandissement de l'école. Le total de ces subventions dépasse les 1 500 000 €. L'équipe municipale cherche ainsi, pour tous ses projets, à multiplier les sources de financements afin de minimiser la participation du contribuable.

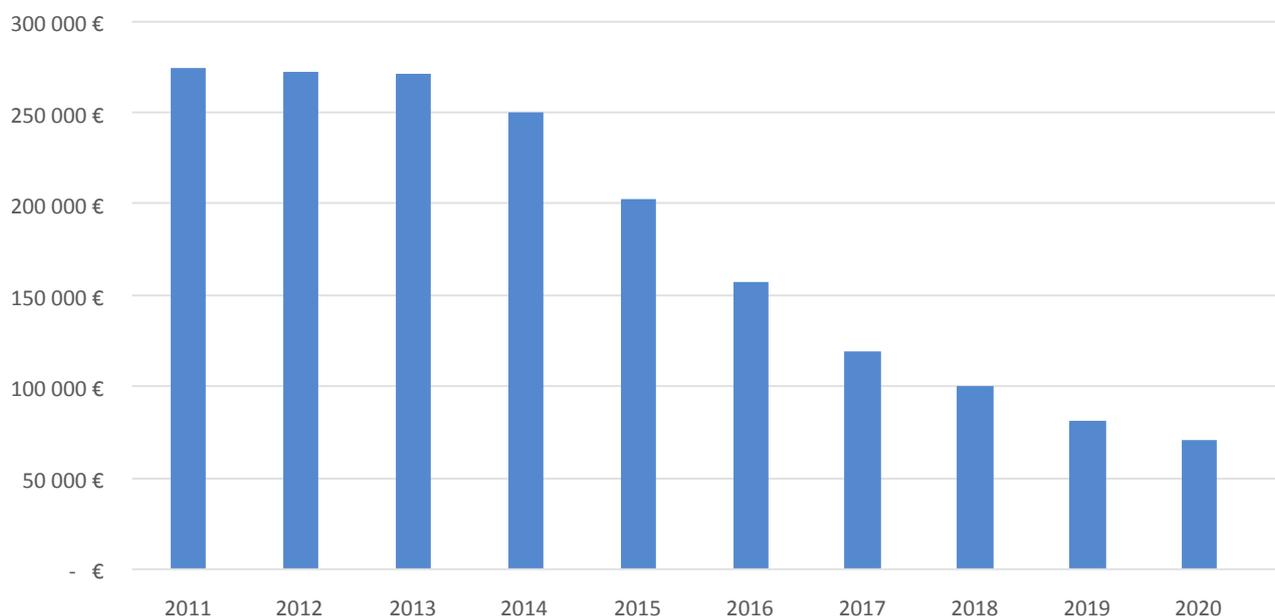
Des subventions maintenues pour les associations de la commune

Depuis plus d'un an que nous subissons une crise sanitaire sans précédent, les associations ont été fortement impactées par les directives de l'Etat imposant des fermetures et ouvertures de salles à répétition, des protocoles sanitaires à mettre en place, des changements de plannings, des annulations de manifestations, etc... Cette situation a entraîné de forts manques à gagner pour la plupart des associations et souvent, une perte d'adhérents.

Dans ce contexte, le conseil municipal, toujours désireux de soutenir la vie associative à Saint-Sauveur, maintient pour l'année 2021, son budget alloué à l'attribution des subventions aux associations qui en font la demande, afin d'aider à surmonter les difficultés qu'elles pourraient rencontrer dans leur fonctionnement courant. Chaque dossier sera étudié au cas par cas, les situations étant évidemment différentes selon les activités.

Aussi, l'équipe municipale sera attentive à ce que toutes les associations de la commune disposent des moyens suffisants pour leur permettre de reprendre une activité normale dès la sortie de la crise.

Évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement attribuée par l'Etat à la commune de Saint-Sauveur



École publique Charles Mouly



RENTRÉE DES CLASSES

Malgré un contexte difficile, l'école primaire de St Sauveur met tout en œuvre pour égayer le quotidien des élèves. Ainsi, les maîtresses ont à cœur de s'investir dans des projets et des concours qui permettent aux élèves de s'épanouir pleinement.

Des poussins à l'école maternelle

Lundi 1^{er} mars, les élèves de PS, MS, GS et CP ont mis des œufs fécondés dans une couveuse. 21 jours plus tard, 32 poussins perçaient leur coquille pour le plus grand bonheur des élèves ! Les enfants ont ainsi pu observer les différentes manifestations de la vie animale, et découvrir le cycle de vie des animaux en assurant les soins nécessaires à l'élevage dans la classe.



Des ateliers à distance pour les plus grands

Les élèves de CE2/CM1 et de CM1/CM2 ont participé à des webinaires sur les thèmes de « l'égalité filles/garçons » et « c'est quoi un grand reporter ? ». Tous les élèves de cycle 3 ont fait une conférence en ligne pour la semaine de la presse.



Jardinage

Les élèves de PS, MS, GS et CP ont créé un jardin au sein de l'école. Ils y cultivent aussi bien des fruits, des légumes que des fleurs. Les GS/CP ont même embelli les massifs communaux en plantant des fleurs qu'ils ont fait pousser. Au retour des vacances de printemps, les classes ont mis en vente des plants de menthe, thym, persil, basilic, aneth, ciboulette, salade, potiron, blettes et tomates.

Mardi 23 mars, les classes de PS/GS, de PS/MS et de GS/CP ont participé à la plantation d'arbres fruitiers dans la commune avec les agents de la mairie en charge des espaces verts. Des explications leur ont été données sur la croissance de ces arbres, leur culture...



Un grand merci à Viviane et Marc d'avoir donné de leur temps ! Cette matinée restera certainement gravée dans la mémoire des élèves, et ils verront grandir ces arbres pendant leurs années à l'école, et même plus tard...

Des écrivains en herbe

Les élèves de CP/CE1 ont pris plaisir à faire partie des 1 165 classes participantes au concours « Plumes en herbe » en écrivant le texte d'une histoire dont les illustrations ont été proposées par Rémi Saillard. Même si leur classe n'est pas sur le podium, les enfants sont tout de même satisfaits de leur production ! Ce fut pour eux un bon moment d'échanges au sein des groupes de travail. Ils ont également préparé la fête du 100^{ème} jour d'école écoulé depuis la rentrée de septembre : journée particulière avec des jeux, des défis, des expositions de tableaux sur le thème du 100.



En avant la musique !

Dans le cadre du programme de sensibilisation musicale porté par les Centres de Musique Régionaux (CMR) et soutenu par les ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale, les élèves des classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 ont œuvré à la création d'une chorale scolaire éphémère. Sous l'égide d'Elise Bourges, intervenante en musique, ils se sont « essayé » sur la chanson d'Etienne Perruchon, "la vidjame".

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Tous les mercredis, les animateurs proposent de participer à différents "clubs". Les programmes sont élaborés par cycles de 6 semaines (de vacances à vacances), et en lien avec les objectifs fixés par le projet pédagogique.

Club bijoux

Les enfants ont pris un grand plaisir à confectionner des jolis bijoux et accessoires pour eux-mêmes mais aussi pour offrir aux parents, grands-parents, copains, etc. Tous étaient fiers du résultat car ils ont fait preuve de patience et de minutie pour manier les perles de différentes tailles. Au final, de nombreux bracelets, porte-clés et boucles d'oreilles sont sortis des mains de ces petits artistes en herbe de « l'atelier bijoux ».



Au pays des géants

Nous avons fabriqué des jeux de société géants, jeux de dames, petits chevaux, jeu du palet... Mais pour y jouer, c'était beaucoup plus difficile que les jeux normaux ! nous devons nous concentrer encore plus et surtout arriver à nous repérer dans l'espace !

Voyage en Laponie

Nous avons également créé une grande fresque sur l'hiver en Laponie. Pour cela, nous avons eu recours à différents matériaux comme le papier journal, le coton, la peinture, la feutrine...

C'était un vrai travail d'équipe et de cohésion !



Le cirque

Les enfants le réclament : le Cirque !!!

Au programme cette année : échasses et bolas. Apprendre à maîtriser son corps et dépasser ses peurs : un vrai challenge ! et quand on y arrive, on est trop fier ! Tellement fiers, que nous avons organisé deux petites représentations pour nos camarades... Nous attendons tous chaque mercredi avec impatience !



Il était une fois Corinne...



Emportée par la maladie contre laquelle elle luttait courageusement, Corinne nous a quittés le 17 mai 2021. La commune souhaite dans ce magazine, lui rendre l'hommage qu'elle mérite.

Du poste d'animatrice de l'atelier informatique pour lequel elle avait été recrutée, Corinne a très rapidement été nommée directrice de notre accueil de loisirs, chargée des affaires scolaires, véritable lien entre l'école et la mairie. Passionnée de livres et de lecture, elle a créé et rendu vivante la bibliothèque de l'école, transmettant sa passion à de nombreuses générations d'enfants de Saint-Sauveur.

Récemment, elle a obtenu son diplôme universitaire de médiathécaire/documentaliste, et se destinait à basculer dans le monde littéraire. Ce parcours exemplaire est le résultat de son professionnalisme sans faille et de ses réelles qualités personnelles.

Corinne était connue et appréciée de tous, enfants, parents, collègues, élus et amis qui ne l'oublieront pas. Avec son départ, c'est la fin d'une histoire que Corinne a inscrit sur les murs de notre école, en y laissant l'empreinte du plus beau des messages : celui de se souvenir chaque jour que le bonheur ne se reporte pas.

La prochaine rentrée se fera sans elle. Nous ne verrons plus sa silhouette dans la cour, son sourire sur ses lèvres, sa douceur dans son autorité naturelle...

Il était une fois Corinne...



RENTRÉE SCOLAIRE 2021

Inscription ALAE et cantine

Depuis la rentrée précédente, l'inscription aux services d'accueil de loisirs et de restauration scolaire se fait exclusivement par le portail familles. Plus aucun dossier papier n'est communiqué.

Pour une primo-inscription

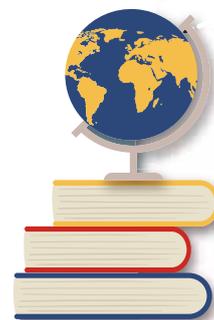
Au début de l'été, chaque famille reçoit par mail son code abonné. Elle doit créer son compte personnel sur le portail familles, puis compléter toutes les informations sur les fiches famille et enfant. Des pièces sont à déposer sur le portail : assurance, copie des vaccins et fiche sanitaire. Une attestation CAF ou copie du dernier avis d'imposition est également demandée pour bénéficier du tarif au quotient familial.

Pour une réinscription

Les familles ayant déjà leur enfant scolarisé à l'école Charles Mouly devront :

- Vérifier TOUTES les informations déjà enregistrées : adresse, courriel, téléphone, les personnes autorisées à récupérer leur enfant...
- Déposer les pièces complémentaires actualisées : CAF, assurance, vaccins, fiche sanitaire.

Le dossier d'inscription sur le portail est obligatoire. Les pièces à joindre AUSSI. Il est impératif que les dossiers soient complets : la sécurité de vos enfants en dépend !!



École privée Saint Guillaume

Noël à Saint-Guillaume

Lors de cette belle journée consacrée à Noël, les élèves de maternelle ont pu écrire une lettre au Père Noël. Puis les élèves de l'école ont eu droit au traditionnel repas de Noël, avant d'apprécier le spectacle offert par la municipalité.

Avec douceur et poésie, "le voleur de Papillons" a amené les enfants sur les traces d'un jeune garçon passionné par les papillons, leurs couleurs et leur vol léger.

Pour finir la journée en beauté, l'Association des Parents de l'École Libre (APEL), avait préparé un goûter pour chacun.





Le permis internet

Mardi 2 mars, deux gendarmes de Saint-Jory et Fenouillet, expertes dans la prévention en milieu scolaire, ont présenté aux élèves de CM2 l'opération « Permis Internet », programme de prévention permettant aux jeunes de mieux appréhender et mieux comprendre l'intérêt de respecter certaines règles de prudence.

L'objectif étant de délivrer aux élèves le précieux sésame « Permis Internet » qui pourra être obtenu à la suite d'une formation réalisée en classe et qui se clôturera par la passation d'un examen.

Rugby à XIII

Depuis la rentrée de la 4^{ème} période, chaque jeudi après-midi (soit 7 séances), les élèves de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 s'initient à la pratique du rugby à XIII encadrés par les éducateurs de l'association de Gratentour.

Au programme : respect, coopération, fair-play et convivialité.



Le jardin des maternelles

Pour embellir notre école et fêter le printemps, nous avons été invités à apporter une plante aromatique. Avant tout, nous avons transformé le vieux bac à sable en jardin. Nous avons rajouté de la terre et du compost. Nous avons installé des barrières ainsi qu'une ficelle pour protéger nos plantes. Enfin, nous avons planté du basilic, de la menthe, du thym, de la ciboulette, de la sauge, de la coriandre, ...

Jusqu'à la fin de l'année, nous serons de vrais petits jardiniers !



Les sentiers de randonnée

Le mois d'Octobre est le rendez-vous annuel des « Frontonnais en randonnée ».

En famille, entre amis ou en solo, amis marcheurs, à vos chaussures ! Notre territoire offre un florilège de facettes encore inexploitées. Cent cinquante kilomètres de sentiers sillonnent nos dix communes et vous invitent à la découverte de notre patrimoine local, d'une diversité de paysages au travers des vignes et de sites remarquables. De nombreux autres événements vous sont proposés tout au long de l'été : écouter de la musique, déguster des vins et produits du terroir, marcher au gré des chemins et célébrer la nature.

Evadez-vous, profitez de ces moments de détente et de convivialité à partager.

Programmes, inscriptions et renseignements :

Office de Tourisme de Fronton - 05.61.74.80.69

randos@cc-dufrontonnais.fr

www.vins-de-fronton.fr



Aide à la personne

Mue par une volonté d'être au plus près de ses habitants, la Communauté de Communes du Frontonnais a développé un Service d'Aide à la Personne, et propose un portage de repas ainsi qu'un transport à la demande, favorisant ainsi le lien social et la proximité, première mission d'un service public.

Portage des repas

Ce service est proposé aux personnes âgées de plus de 65 ans, en situation de handicap ou isolées, pour des besoins occasionnels ou réguliers. Les repas sont préparés à partir de produits frais et validés par une diététicienne. Des repas sans sucre ou sans sel peuvent être confectionnés pour les personnes ayant des problèmes de santé.

Les repas choisis sont livrés à domicile et le service fonctionne 7 jours sur 7 toute l'année.

Transport à la demande (TAD)

Ce service gratuit est proposé du lundi au vendredi, pour des trajets courts et occasionnels sur l'ensemble des dix communes du territoire (courses, consultations médicales...), mais aussi pour des consultations médicales spécifiques (radiologie..) où le périmètre est exceptionnellement étendu aux communes limitrophes. Le trajet doit être réservé au plus tard deux jours avant.

Pour plus d'informations et réservations, contactez le Pôle Social :

- Par téléphone : 05.34.27.63.94 de 8h30 à 17h du lundi au vendredi (hors jours fériés)
- Par mail : polesocial@cc-dufrontonnais.fr

Retrouvez toutes les actualités de la Communauté de Communes du Frontonnais sur sa page facebook.

Les rappels de l'été



Sécurité

Opération tranquillité vacances

Si vous vous absentez pendant vos congés d'été, le garde-champêtre ainsi que la gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès du garde-champêtre ou de votre brigade de gendarmerie par internet en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur le site internet de la mairie à la rubrique «**vie pratique /police rurale**», ou directement en mairie auprès du garde-champêtre ou de l'accueil qui transmettra.

Gendarmerie de
Saint-Jory
05.34.27.37.60

Christophe DUSSEAU
06.16.31.37.39
c.dusseau@ville-saint-sauveur.fr

Accidents domestiques, danger

L'été est aussi le moment où les risques liés à la baignade, expositions solaires, grillades et autres accidents domestiques sont les plus élevés. Ils sont à l'origine de 20 000 décès par an dont 1 000 par noyade !



URGENCE QUI APPELER ?

Samu	Police Secours	Pompiers	Urgence sms	En mer	Europe
15	17	18	114	196	112
Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	Accessible par fax ou SMS	Sauvetage en mer	- Urgence médicale - Infraction - Péril

Halte aux haies et terrains en friche !

Chaque été, des milliers d'hectares de végétation partent en fumée. Les conditions climatiques extrêmes (sècheresse), des terrains mal entretenus, des pratiques d'écobuage interdits, des actes malveillants... tous les ingrédients sont réunis pour favoriser les feux de broussailles. Halte aux haies et terrains en friche ! Chacun de nous doit veiller à maintenir dans le plus grand état de propreté possible des parcelles occupées ou non. Soyons responsables !

Moustique tigre : éviter sa prolifération

Chaque été, nous faisons face à une recrudescence de moustiques, dont certains, comme le moustique tigre, sont vecteurs des virus du chikungunya et de la dengue.

Les larves de moustique ont besoin d'eau stagnante pour se développer. Il est donc impératif :

- d'éliminer les eaux stagnantes que l'on trouve dans les bacs à fleurs, les encombrants et déchets verts,
- de changer souvent l'eau des plantes ou mieux, supprimer les soucoupes,
- de couvrir les réservoirs d'eau avec une moustiquaire (bidons, citernes, bassins..),
- De vérifier le bon écoulement des eaux de pluie.



UN ESSAIM D'ABEILLES DANS VOTRE JARDIN ?

Ne le détruisez pas. Contactez M. VAN PUYENBROECK, apiculteur amateur installé sur la commune depuis le mois d'octobre dernier.

Eric VAN PUYENBROECK
321 rue Saint Guillaume – 31790 ST SAUVEUR
06.38.99.49.92



Civisme

Troubles de voisinage

À l'approche de l'été où nous vivons beaucoup plus en extérieur, nous n'aurons de cesse de rappeler l'importance de respecter les horaires d'utilisation des tondeuses et autres matériels de jardinage ou bricolage. De même, les bruits nuisibles par leur intensité ou leur caractère répétitif sont à proscrire.

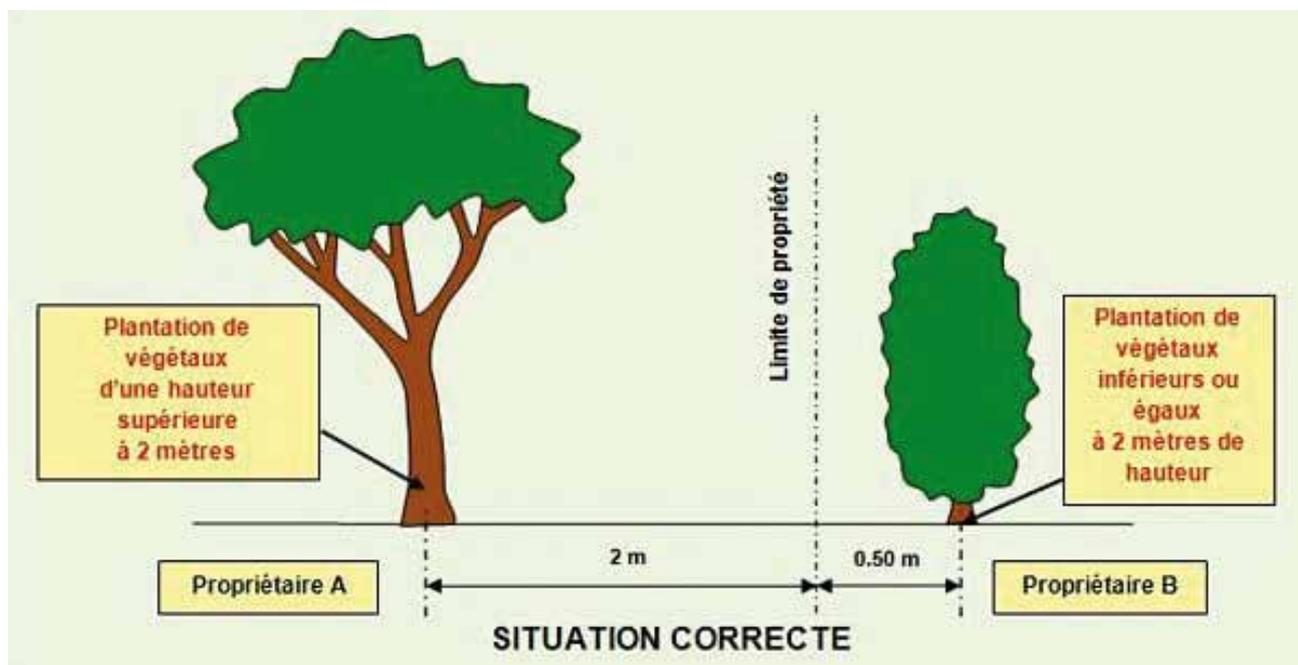
- Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h30-19h30
- Samedi : 9h-12h et 15h-19h
- Dimanche et jours fériés : 10h-12h et 16h-18h



Retrouvez toutes les infos en détail sur www.ville-saint-sauveur.fr à la rubrique Vie Pratique/ police rurale

Préservez la tranquillité de chacun. Profitez tous d'un bel été !

Plantations en limite séparative : la règle



Élagage des arbres et arbustes

Votre voisin ne peut pas prendre l'initiative de couper lui-même les arbres et arbustes qui dépassent sur sa propriété. Il peut néanmoins vous contraindre à procéder à l'élagage.

En revanche, il peut couper lui-même sans autorisation de votre part les racines, les ronces et brindilles qui dépassent sur sa propriété. Il n'a pas le droit d'avoir recours à des procédés chimiques qui pourraient tuer l'arbre.

Le CCAS aux côtés des plus fragiles pendant la crise sanitaire

Veille sanitaire

Durant les derniers confinements, le CCAS a pris régulièrement contact avec les personnes qui se sont inscrites sur le fichier de recensement des personnes vulnérables.

Ce qui a permis de garder le lien avec les personnes les plus fragiles, isolées, de s'assurer que les usagers ne manquent de rien (courses, eau...), et de leur rappeler qu'en cas de besoin, le CCAS reste à leur disposition.

Vaccination

Le CCAS a ouvert une liste d'attente pour l'aide aux démarches à la vaccination.

La prise de rendez-vous se faisant essentiellement par le biais d'internet, elle pouvait représenter un obstacle pour certains. C'est pourquoi le CCAS s'est chargé de cette démarche en prenant auprès des personnes intéressées les renseignements nécessaires et a tenté de leur positionner un rendez-vous adapté. Il y avait à la mi-mars environ 35 personnes inscrites sur cette liste.

Parmi ces 35 personnes, 7 ont trouvé des rendez-vous par leurs propres moyens, 15 ont eu un rendez-vous par le biais du CCAS et 13 personnes ont été appelées par le CCAS lorsque des créneaux se sont libérés pour qu'elles s'inscrivent directement en ligne.

A ce jour, toutes les personnes de la liste ont trouvé des rendez-vous de vaccination.



Colis de Noël

Cette année, le CCAS a distribué 25 colis gourmands aux personnes les plus précaires afin que Noël puisse être fêté dignement par tous, sans exclusion.

Plan canicule

Recensement des personnes vulnérables

En cas de déclenchement du Plan Départemental de Canicule, nous vous rappelons que la municipalité propose un suivi aux personnes âgées, handicapées et isolées qui le souhaitent. Un suivi téléphonique est dans un premier temps mis en place pour recenser les besoins, et si nécessaire le passage d'un agent peut être proposé.

Pour cela, il suffit de s'inscrire à l'accueil de la mairie ou par internet via le site de la mairie : ville-saint-sauveur.fr, en téléchargeant le bulletin d'inscription disponible depuis la page d'accueil ou à la rubrique solidarité et en le retournant par courriel à :

j.lantoine@ville-saint-sauveur.fr

Les inscriptions sont consignées sur un registre confidentiel.

FORTES CHALEURS, CANICULE : ADOPTEZ LES BONS REFLEXES !

La plateforme téléphonique Canicule Info Service vous informe au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe en France) du lundi au samedi de 8h à 20 h.

Retrouvez également toutes ces informations sur www.infocanicule.fr ou sur le site de : inpes.santepubliquefrance.fr

Secours catholique

Retour sur cette longue année de pandémie

Durant le premier confinement, nous avons poursuivi les aides afin de ne pas pénaliser les familles bénéficiaires.

Le lien a été maintenu – écoute et accompagnement – essentiellement par des contacts téléphoniques réguliers et la distribution des chèques-service assurée par courrier ou directement dans les boîtes aux lettres.

Dès l'autorisation de réouverture et dans le strict respect des mesures sanitaires, l'accueil a été à nouveau assuré. Sur rendez-vous, nous avons pu recevoir les personnes et chacun a pu apprécier avec bonheur ces contacts renoués. Depuis, nous fonctionnons ainsi : aides alimentaires, financières et vestiaire ouvert à tous, là aussi sur rendez-vous.

Les villes grandissent et la population dans le besoin aussi, de nouvelles familles viennent nous voir, souvent en lien avec les services sociaux du Conseil Départemental et les CCAS. Nous essayons, dans la mesure de nos moyens, de les accompagner pour répondre au mieux aux difficultés qui s'accroissent et se complexifient.

Nous attendons tous avec impatience la fin de cette situation qui nous aurait permis de reprendre les ateliers conviviaux et les repas partagés, renouant ainsi avec la fraternité propre au Secours Catholique. Patatras, il faudra encore patienter quelques mois....

La crise est à la fois une difficulté pour se projeter dans l'avenir mais peut être aussi une opportunité de faire évoluer nos actions en inventant de nouvelles actions et en nouant de nouvelles relations afin de répondre au mieux aux problématiques des personnes rencontrées. Vous avez envie de mieux nous connaître et pourquoi pas, nous rejoindre pour partager et mettre en œuvre des initiatives nouvelles permettant de recréer des espaces de fraternité ?

Nous sommes à votre écoute et accueillons avec grand plaisir toutes les bonnes volontés et les bonnes idées.

Appelez-nous au 06 38 89 85 92.

A bientôt - L'équipe du Secours Catholique



Les associations face à la crise sanitaire

Depuis plus d'un an que nous subissons une crise sanitaire sans précédent, les associations ont été fortement impactées par les directives de l'état imposant des fermetures et ouvertures de salles à répétition, des protocoles sanitaires à mettre en place, des changements de plannings, des annulations de manifestations, etc....

Cette situation a entraîné de forts manques à gagner pour la plupart des associations et souvent également, une perte d'adhérents.

Dans ce contexte, le conseil municipal désireux de soutenir la vie associative dans la commune, a décidé de maintenir pour l'année 2021, l'attribution de subventions aux associations qui en ont fait la demande.

Bien que nous n'ayons aucune certitude sur l'évolution de la situation, la municipalité espère que les activités des associations pourront reprendre normalement dès la rentrée de septembre, même si les protocoles sanitaires devront certainement rester en place.

Taekwondo



Le club Esprit Taekwondo continue son activité malgré la crise sanitaire. Les cours continuent en extérieur le mercredi et le samedi et en visio deux fois par semaine.

Eliot Guardiola vient de participer en visio au challenge antistatik organisé par la Ligue de Taekwondo Occitanie : il a remporté une médaille d'argent en souple, et obtenu la médaille de bronze en défi tchagui (coups de pieds).

Eliot a 13 ans et a commencé le Taekwondo il y a déjà 7 ans ; il pratique le Taekwondo en compétition à haut niveau. Il a été plusieurs fois champion de région, champion de France, champion d'Espagne et a également terminé troisième au championnat d'Europe Kids en 2019. Lors du Championnat de Catalogne organisé à Barcelone au mois de Juin, Eliot Guardiola et Andréas Lepape ont remporté la médaille d'or en catégorie Cadet. Ines Benetti a remporté

l'argent en cadet et Enzo Benetti termine 3ème remportant ainsi une médaille de bronze dans la catégorie des moins de 21 ans. Eliot se préparera ensuite pour le passage de grade régional Occitanie dès que la situation sanitaire le permettra.

Félicitations à ces jeunes sportifs déjà confirmés !

Arezzo

Je tiens tout d'abord à remercier tous les élèves et professeurs qui ont subi et géré au mieux la crise sanitaire.

Des cours à distance ont été mis place dès que cela a été possible. Cela a permis à chacun des élèves de bénéficier d'une continuité dans l'enseignement durant le confinement.

Malheureusement, nous ne pourrions pas vous proposer le traditionnel spectacle de fin d'année ni notre festival annuel. Il y a trop d'incertitudes pour que nous puissions nous organiser correctement. Mais ce n'est que partie remise pour 2022 !

Les inscriptions pour la saison prochaine sont d'ores et déjà ouvertes (attention, les places sont limitées).

Je vous rappelle les cours proposés : Guitare, Batterie, Piano, Eveil musical, Initiation à la MAO, Initiation au chant.

Je vous souhaite de belles vacances d'été.

Le président, Christophe BUREAU

Les Ours du Judo Club

Des activités proposées malgré le contexte...



Après 2 mois de reprise, nos activités se sont hélas arrêtées. Nous avons réussi à maintenir le lien avec nos adhérents en organisant des cours gratuits à l'extérieur sous abri dans un château viticole, et en proposant des sorties gratuites : Trail, V.T.T., parcours du combattant en forêt, préparation physique... tout cela gratuitement. Nos fédérations ont mis en place un grand plan de relance pour les mois d'avril à juillet avec une adhésion symbolique de 10€, licence comprise ! Grâce à ces aides et une gestion rigoureuse, notre association a pu rembourser tous les adhérents lors de l'arrêt des activités. Toutes ces mesures n'auraient pu être mises en place sans l'aide des pouvoirs publics et de la Mairie de Saint Sauveur qui a maintenu notre subvention municipale, et nous a accompagnés dans nos initiatives. Le club s'engage à reconduire ces mesures l'année prochaine en cas de reprise de la pandémie.

La nouvelle saison se prépare

Du côté des Arts Martiaux, le club proposera pour la saison prochaine un cours de M.M.A. (Mixed Martial Arts) et envisage d'intégrer l'activité Boxe. Le Judo, Self-Défense et Ju-jitsu Bré-

silien seront bien entendu maintenus. Le Yoga, Pilates, Fitness, Step et Zumba seront toujours au rendez-vous, avec un tarif inédit du plan de relance fédéral de 10€ pour les 3 mois restants.

Des tarifs revus à la baisse

Enfin, le club travaille sur une baisse sensible de ses tarifs pour la rentrée pour l'ensemble de nos disciplines (- 40€ annuels) afin d'attirer les nouveaux et anciens adhérents : 18€/mois - 30€/mois pour 2 adhérents et 33€/mois pour 3. En ces temps difficiles, le bureau reste solidaire envers les autres associations du village et souhaite à tous nos habitants une bonne reprise.

Plus d'infos : oursjudoclubfitness.com

Contact : 06.22.60.81.23 - judo.ours@gmail.com

Club ambiance

Notre Assemblée Générale de janvier a bien sûr été annulée et a été reprogrammée pour le 18 juin. Faute de pouvoir se réunir en présentiel, nous faisons des réunions avec certains membres du Conseil d'Administration informatisés et disponibles, tous les 15 jours par visio. Cela nous a permis de garder le contact et de prendre quelques décisions pour l'avenir. Les marches du mercredi et dimanche



continuent par groupes d'environ 6 personnes, avec masques et distanciation.

La marche nordique a repris depuis le 4 mars toujours avec mesures sanitaires réglementaires. Durant la période où la marche nordique était arrêtée, Gina, notre animatrice sportive, nous a donné des cours de gym avec et sans bâtons par visio tous les mercredis soir. Nous reprenons aussi la pétanque les vendredis à 14 h au boulodrome avec toutes les mesures sanitaires bien évidemment.

Les autres projets sont malheureusement en

« stand-by » mais nous étudions la reprise des lotos, de la dictée, de la belote, des stages de danse... pour septembre.

Le vice-président et la secrétaire ont suivi une formation d'aide à la gestion associative dans la salle des mariages de la mairie mise à notre disposition pour la journée. Notre fédération « Générations Mouvement » est l'un des rares réseaux associatifs à disposer de son propre organisme de formation. Elle accompagne et conseille les responsables de ses associations affiliées et propose de se former via les nouveaux outils de communication. La première formation concernait la gestion des adhérents en respectant la réglementation RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), la deuxième concernera la comptabilité.

Une participante aux lotos hebdomadaire, madame Alféa Artuso vient de fêter ses 100 ans. N'ayant pas eu la possibilité de lui fêter comme s'il se devait auprès de ses compagnes et compagnons du loto, nous lui avons fait parvenir un lot de gourmandises.

Dans l'attente de se retrouver bientôt, continuez à bien prendre soin de vous !



Club ouvrages et détente

Depuis 35 ans, le Club Ouvrages et Détente n'a jamais cessé son activité... jusqu'à l'arrivée de la pandémie. Celle-ci a mis un coup d'arrêt brutal à la vie des associations, nous contraignant tous à l'isolement. Nous sommes toutes impatientes de nous retrouver au plus tôt, reprendre nos activités, nos moments conviviaux, nos échanges et papotages autour de la pause café. A l'automne 2020, nous avons repris notre activité avec les gestes barrières d'usage, mais hélas cela n'a pas duré !

Gardons près de nous notre boîte à couture avec tous nos projets, nos idées de création : ouvrages, tricot, crochet, broderie...

Nous nous retrouverons dès la réouverture :

- Les lundis de 14h à 18h
- Les samedis de 9h à 12h

Si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement obtenir plus d'informations, contactez Mme ESCAFIT au 05.61.09.51.96

A très vite !

Enfin, nous tenons à remercier la municipalité pour l'aide matérielle et vitale qu'elle nous apporte.



VIE ÉCONOMIQUE

Conseillère en Santé au naturel

Naturopathie – Phytothérapie - Aromathérapie - Alimentation - Accompagnement - Soins psychocorporels

Fraîchement installée en tant que conseillère en santé au naturel, Sophie Vergnes propose des consultations personnalisées pour améliorer votre santé et votre bien-être, mais également des bulles de soins psychocorporels pour permettre à votre corps de se détendre et d'augmenter son énergie.



Retrouvez toutes les informations sur son activité et ses prestations sur la page Facebook et Instagram Sophytosoin ainsi que son site internet : sophytosoin.wixsite.com/website

Psychologue

Camille GANCHOU vient de débiter son activité de psychologue clinicienne au 274 chemin du Moulin.

Elle propose une approche intégrative au travers de :

- techniques de thérapie EMDR (praticienne EMDR Europe)
- thérapies comportementales et cognitives (TCC)
- pleine conscience pour la prévention de la rechute dépressive (programme MBCT) et pour l'accompagnement à la naissance et à la parentalité (programme MBCP)
- accompagnement à la naissance, accouchement traumatique, deuil périnatal, dépression du post partum, IVG, fausse couche...

Camille GANCHOU - Psychologue Clinicienne - 06 81 90 29 29 - www.camille-ganchou.fr
Public : adolescents et adultes

Parcs & Jardins

Hadrien Maassarani a démarré son activité sur la commune en novembre dernier. Il vous propose l'entretien, l'élagage et la création d'espaces verts.

Contact : sequoia.pej31@gmail.com - 06.52.98.12.58



Bar et cave à bières

Le dernier commerçant de la zone commerciale vient d'investir les lieux : MAMMA KIN, bar et cave à bières. Vous y trouverez un large choix de bières locales et internationales... à déguster chez vous ou sur place avec une planche de tapas.

Mardi et mercredi : de 12h à 21h

Du jeudi au samedi : de 11h à 23h

Dimanche : de 15h à 21h

05 54 93 13 16



Le rendez-vous de Paola



GALETTES VÉGÉTARIENNES

Ingrédients :

200 gr de pois chiches cuits
 120 ml de lait végétal (épeautre, riz,
 amande, coco, noisettes, etc...)
 1 œuf
 90 gr de farine
 1 courgette râpée
 1 oignon émincé
 1 petite boîte de maïs doux
 15 ml d'huile d'olive
 2 ou 3 feuilles de menthe hachées

Recette :

Insérer les pois chiches dans le mixeur et les mixer finement.
 Dans un saladier incorporer l'œuf, le lait végétal et fouetter.
 Dans un autre saladier, mettre la farine et fouetter en incorporant le mélange œuf et lait, jusqu'à obtenir une consistance lisse.
 Incorporer les pois chiches, la courgette râpée, l'oignon émincé et la menthe hachée, mélanger, et former des galettes.
 Mettre l'huile dans une poêle et faire cuire les galettes 3 minutes de chaque côté.
 Penser à déposer ensuite les galettes sur du papier absorbant pour enlever l'excédent d'huile.
 A manger sans modération accompagnées d'une bonne salade verte.



Bonne dégustation !



*L'ensemble de l'équipe
municipale et les agents vous
souhaitent un très bel été !*